Compte rendu du conseil municipal

Séance du 7 septembre 2026 à 19 h

Présents	FOELLER Benoît, maire ; BEIL Marie-Cécile ; BEYL Sacha ; BRAUN Marc ; FOELLER Philippe ; FRITZ Marie-Andrée ; HAMMER Rémy ; KLEIN Caroline ; KLIPFEL Catherine ; OESTERLE Anne ; POLLONI Danielle ; WAGNER Philippe.
Absents excusés	BAYER Benjamin ; MATHERN Françoise.
Absent non excusé	/

Présentation préalable

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, M. Franco, représentant de l'association AJVOF, présente le projet « Une naissance, un arbre », qui propose la plantation d'un arbre pour chaque nouveau-né.

- **Principe :** un arbre fruitier ou d'ornement est offert et identifié au prénom de l'enfant.
- **Organisation :** les communes transmettent les documents aux parents avant le 15 septembre.
- **Commande :** les arbres sont commandés en ligne entre le 15 et le 21 septembre.
- **Plantation :** prévue en novembre, sur terrain communal ou familial.

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
3. Présentation du rapport annuel 2025 : SDEA de la Plaine du Rhin
4. Présentation du rapport annuel 2025 du SMICTOM
5. Présentation du rapport annuel 2025 : SDEA Sauer & Seltzbach
6. Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable
7. Décision modificative relative à la participation pour la tondeuse
8. Divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L. 2541-6 du Code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Mme KLIPFEL Catherine comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2026

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026.

Décision : le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2025 – SDEA de la Plaine du Rhin

Le rapport annuel relatif à l'eau est présenté au conseil municipal. Les échanges portent notamment sur les restrictions d'eau, la consommation, les messages transmis par la préfecture et la nécessité de communiquer les informations importantes aux habitants, aux agriculteurs et aux particuliers. Le conseil rappelle l'importance du bon sens et de la responsabilité de chacun en période de tension sur la ressource en eau.

Décision : le conseil municipal prend acte du rapport annuel à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2025 – SMICTOM

Le rapport annuel du SMICTOM concernant la gestion des déchets est présenté. Les membres du conseil échangent sur l'évolution des volumes de déchets, la fréquence de passage des collectes, le coût pour les foyers selon leur composition ainsi que les possibilités de réemploi ou de récupération en déchetterie. Il est demandé que certaines questions soient relayées lors des prochaines instances compétentes.

Décision : le conseil municipal prend acte du rapport annuel à l'unanimité. Les questions relatives à la collecte et au réemploi seront examinées lors d'un prochain conseil municipal.

5. Rapport annuel 2025 – SDEA Sauer & Seltzbach

Décision : le conseil municipal prend acte du rapport annuel à l'unanimité.

6. Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable d'un montant de 4,14 €. Cette créance, ancienne, ne peut plus être recouvrée.

Décision : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de la créance irrécouvrable d'un montant de 4,14 €.

- L'origine exacte de la créance n'a pas pu être identifiée malgré un appel téléphonique du Maire.

7. Achat d'une tondeuse partagée avec Trimbach

Le conseil municipal, déjà informé précédemment de ce projet, se voit rappeler l'opportunité d'acquérir une tondeuse destinée à l'entretien des espaces communaux, proposée au prix de 4 000 € au lieu d'environ 7 000 €. La commune de Siegen ne disposant pas de local adapté pour le stockage de ce matériel, celui-ci sera utilisé en partage avec la commune de Trimbach.

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune à l'achat de cette tondeuse ains que les écritures comptables correspondantes.

* vote les crédits complémentaires suivants

* approuve les modifications budgétaires suivantes

DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement			
6811-042	2 751,84 €		
023	-2 751,84 €		
TOTAL	**0,00 €**	**TOTAL**	**0,00 €**
Section d'investissement			
2041481	2 751,84 €	28041481-040	2 751,84 €
2188-1015	-2 751,84 €	021	-2 751,84 €
TOTAL	**0,00 €**	**TOTAL**	**0,00 €**

8. Divers

8.1 Élections sénatoriales du 27 septembre 2026

En l'absence de M. le Maire, Mme Marie-Cécile BEIL assurera son remplacement. Les documents nécessaires lui ont été transmis pour traitement.

8.2 Projet de randonnée

- **Origine :** projet lancé par Sandra Ruck et Mikaos Mouche au niveau de la communauté de communes.
- **Principe :** chaque commune propose une sortie par an. Un accompagnant du village guide un groupe de randonneurs le jeudi à 14 h sur les chemins ruraux (5 à 8 km), suivi d'un café-gâteau.
- **Engagement de Siegen :** Marie-Cécile se porte volontaire pour accompagner les randonneurs.
- **Organisation :** une réunion de préparation est prévue le 17 septembre. Les gâteaux seront commandés auprès de Carrefour Seebach et pris en charge sur présentation d'une facture.
- **Communication :** une publication sera diffusée sur les réseaux sociaux et un affichage sera réalisé dans la commune.
- **Action :** le Maire confirme avoir transmis les coordonnées de Marie-Cécile à l'organisateur.

8.3 Label « Communes engagées zéro déchet »

- **Contexte :** Le SMICTOM Nord-Alsace propose ce label aux communes qui s'engagent dans la réduction des déchets.
- **Conditions :**

 - Participation de deux référents à une formation dispensée par le SMICTOM/ORSAS.
 - Mise en œuvre d'au moins 4 actions parmi une liste (compostage, stop-pub, conférence zéro déchet, collectes réemploi, vaisselle réutilisable, broyage de branchages, promotion de l'eau du robinet, etc.).

- **Date limite d'engagement :** 18 septembre. Le Maire contactera le SMICTOM pour savoir si un report est possible.
- **Décision :** le conseil municipal décide d'engager la démarche en vue de l'obtention du label. Deux référents devront être désignés : un conseiller municipal et une personne investie dans des projets environnementaux.
- **Actions déjà mises en œuvre : la commune** utilise de la vaisselle réutilisable lors des événements, organise le broyage des branchages et met à disposition des bacs de réemploi.
- **Échéance :** si aucun volontaire ne se manifeste d'ici au **18 septembre**, le projet sera reporté à l'année suivante.
- **Action :** le Maire prendra contact avec Benjamin. Une publication sera également diffusée sur les réseaux sociaux afin de solliciter des volontaires.

8.4 Formation défibrillateur

- **Objet :** une formation de vingt minutes à l'utilisation du défibrillateur est proposée par Rémy Hammer.
- **Date envisagée :** novembre 2026.
- **Lieu :** salle communale.
- **Action :** date à définir.

8.5 Frelon asiatique

- **Objet :** une formation consacrée à l'identification du frelon asiatique est proposée.
- **Organisation :** cette intervention pourrait être regroupée avec la formation à l'utilisation du défibrillateur afin de favoriser la participation des habitants.
- **Date envisagée :** novembre 2026.
- **Communication :** un affichage et une publication seront préparés.

8.6 Dépôt de branchages

- **Constat :** le point de dépôt fait l'objet de dépôts sauvages, notamment de gazon, de cailloux et de déchets divers.

8.7 Feux sauvages dans le village

- **Constat :** des feux sont régulièrement allumés dans le village, alors que cette pratique est interdite.
- **Principe :** la règle doit être appliquée de manière uniforme à l'ensemble des habitants.

8.8 Décorations automne/Noël et journée citoyenne

- **Groupe de travail :** deux réunions ont déjà eu lieu. Une nouvelle réunion de préparation est prévue pour la décoration automnale le **19 septembre** au matin afin de découper, de peindre et de finaliser les décorations.
- **Objectif :** réaliser également des décorations de Noël avec la participation des habitants. Cela sera prévu dans un second temps, et une publication avec un appel aux volontaires sera diffusée.
- **Journée citoyenne :** une journée consacrée au nettoyage du village, notamment au ramassage des feuilles et des déchets, est envisagée. Elle pourrait être organisée conjointement avec la pose des décorations.
- **Action :** assurer la coordination entre les groupes de travail.

8.9 Contrat de Camille Foeller

- Camille Foeller est présente de manière informelle pour observer le fonctionnement du conseil.
- **Contrat :** le classement, l'organisation du poste et la rémunération sont en cours de définition par Mme Cornu, du Centre de gestion.
- **Échéance :** Le contrat doit être finalisé cette semaine.
- Communication : une publication sera diffusée sur Facebook après la validation du contrat.

8.10 Libération des trottoirs

La question du stationnement sur les trottoirs a été discutée. Le conseil a rappelé la nécessité de garantir la libre circulation des piétons, notamment des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes.

Suite à donner : Prévoir une communication de sensibilisation et envisager, dans un premier temps, un rappel ciblé auprès des véhicules concernés.

8.11 Réflexion sur les chemins agricoles

Le conseil a évoqué les difficultés liées à certains chemins agricoles, notamment la poussière générée à proximité des habitations et la gestion des eaux de ruissellement. Il a été proposé de créer un groupe de travail afin d'établir un inventaire des chemins concernés, d'identifier les besoins et d'évaluer les solutions possibles.

Suite à donner : Constituer un groupe de travail de quatre à cinq personnes chargées de présenter ultérieurement un état des lieux, des propositions et une estimation financière.

8.12 Relance de l'association Sport et Loisirs

La relance de l'association Sport et Loisirs a été abordée. Cette association pourrait faciliter l'organisation et le financement de certaines actions communales ou associatives, notamment les décorations, les animations ou d'autres projets collectifs.

Décision : Plusieurs membres du conseil se déclarent prêts à intégrer ou soutenir l'association. Une communication pourra être réalisée afin d'inviter d'autres habitants intéressés à rejoindre la démarche.

8.13 Communication communale

Le conseil a échangé sur les moyens de communication à privilégier afin de toucher l'ensemble des habitants. Les canaux évoqués sont notamment l'affichage communal, Facebook, le site internet et, si nécessaire, des supports papier pour les personnes moins présentes sur les outils numériques.

8.14 Situation du chauffage dans un logement communal

La situation du chauffage dans un logement communal a été évoquée à la suite de consommations importantes signalées par le locataire. Plusieurs hypothèses ont été discutées, notamment l'efficacité du système de chauffage existant, l'isolation du logement, le comportement d'usage et l'éventualité d'un diagnostic thermique.

Le conseil ne souhaite pas prendre de décision immédiate concernant l'installation d'un nouveau système ou d'un tubage sans éléments techniques et financiers complémentaires.

8.15 Atelier Bredeles de Noel

Une idée d'atelier de confection de bredeles de Noël à destination des jeunes du village est proposée. Cette initiative aurait pour objectif de créer un moment convivial d'échange intergénérationnel entre les enfants et les mamies, autour du partage de recettes et de savoir-faire. L'atelier pourrait être organisé le mercredi 2 décembre après-midi, à la salle polyvalente de Siegen.

Prochaine réunion : lundi 12 octobre 2026 à 19 h

Séance levée : 20 h 55